Economic Council of Canada

Conseil économique du Canada

Annual Report

1988-1989

90-01656/

Contents

3 Letter of transmittal
4 A message from the Chairman
7 Strategic plan
8 Members of the Economic Council
9 Organization structure
10 The past twenty-five years
12 Research activities
15 The cost of doing economic research
16 Ongoing research
18 Publications
19 Auditor's report
20 Statement of operations

Minister of Supply and Services Canada, 1989
Cat. No. EC1-1989E
ISBN 0-662-17185-3
Le *Rapport annuel* est aussi disponible en français.

Economic Council of Canada
Chairman

Conseil économique du Canada
Présidente

June 30, 1989

The Right Honourable
M. Brian Mulroney, P.C., M.P.
Prime Minister of Canada
Parliament Buildings
Ottawa, Canada

Sir:

I am pleased to present the annual statement of the activities of the Economic Council of Canada for the fiscal year ending March 31, 1989, as required by the *Economic Council of Canada Act*.

Yours sincerely

Judith Maxwell

Judith Maxwell
Chairman

P.O. Box 527
Ottawa, Ontario
K1P 5V6

C.P. 527
Ottawa (Ontario)
K1P 5V6

A Message from the Chairman

If there is one simple fact I have learned in my three and one-half years as Council Chairman, it is the power of well-documented ideas to shape policy decisions and influence public opinion. These ideas come from many sources, one of which is the Economic Council of Canada.

The two primary roles of the Economic Council of Canada are to create knowledge about Canada's economic performance and potential, and to present that knowledge in a way that helps Canadians to understand critical national issues. The particular challenge for the Council and for Canada is that the issues are becoming more divisive, and society in general is more fragmented than it was in the postwar period.

In the 1960s and much of the 1970s, for example, there was a broad social consensus on economic policy goals and strategies. The underpinnings for this consensus lay in a general commitment to high employment and a more comprehensive safety net to support those who were unemployed or unable to work. It was generally believe that the efficiency gains from higher growth were great enough to finance measure that would create an equitable society, though the concept of equity was never formally defined.

That consensus eroded in the later 1970s and in the 1980s for a lot of reasons, some economic and some not. Economic factors such as the disappointment of inflation and stagnation (due in part to commodity price shocks and slackening growth in productivity shook confidence in Canada's ability to generate steady increases in living standards. Other factors, such as the increased competition from global markets, created new possibilities for growth but at the expense of radical changes in industrial structure that created personal dislocation for many Canadians and forced them to rethink their approach to industrial policy, regulation, and trade policy.

In the meantime, economists appeared to be preoccupied with disputes between neoclassical and more traditional Keynesian views that held sway in the 1960s – with the result that the economics profession appeared detached from the immediate issues of concern to decision makers.

The combination of industrial restructuring and changing age and family structure has placed new demands on the social safety net. At the same time, the rising debt burdens of governments make it exceedingly difficult to meet the new needs of Canadians – support for single parent families, for example – by simply enriching existing programs. Yet, with so much change going on in their lives already, many Canadians fear that reallocating the funds being used to pay for the safety net may reflect an erosion of the commitment to equity.

Canada has never had a homogeneous society because of the differences in perspective between regions and linguistic groups and between federal and provincial governments. National cohesion has been sorely tested in the 1980s by the shifting economic fortunes of the regions, the increasing importance of issues where provinces have either a shared or a prime jurisdiction (social policy and education), and the emergence of passionate and articulate lobbies for virtually every point of view.

This fragmentation of the public debate makes the choices of government every more fractious and painful, just at a time when the country needs to be building a new consensus on a whole range of issues. In short, the pressures of slower growth and industrial restructuring, added to the fragmentation of viewpoints, are acting as a barrier to national consensus. This could undermine our ability to solve economic problems.

The Economic Council of Canada, on its own, is in no position to solve this extraordinary dilemma. But it does have an important contribution to make – working through the power of the ideas that flow from our research.

Our research agenda for the next several years will focus on a number of projects that go to the heart of the divisions in Canadian society. I am thinking here of the projects on Employment and the Service Economy, Social Policy, Immigration, Regional Development, and Intergenerational Equity.

- What approach should Canada take to immigration when the natural growth in population is slowing and the ethnic mix in our major cities is changing dramatically?
- Given that global economic trends are twisting the job structure in ways that reduce employment in the resource-based regions and increase it in metropolitan areas, what strategies for labour market policies and for regional development are going to be feasible in the 1990s?
- Given that this new job structure is beginning to reflect a polarization of employment into high-paying and low-paying jobs, what are the consequences for social policy when some members of the employed work force do not earn enough to support a family?

At the same time, of course, the Council must ensure that its research programs are at the leading edge of work assessing the changing world economy and shifting industrial structure. This, we are doing with out work on international trade and competitiveness, where we are placing special emphasis on the countries of the Pacific Rim, and on industrial policy issues here in Canada.

Our role at the Economic Council of Canada will be to identify in an objective way the economic origins of national policy problems, and to put forward, as a result of our own consensus process among Council members, new ways of looking at the issues. We will help to identify the common ground where reasonable people can agree. This combination of research and consensus-building will help to build the knowledge base required for governments to make wise policy choices and for citizens to understand and support those choices.

Creating Knowledge

What do we mean by creating new knowledge? What does the Council actually do?

The Council is first and foremost a source of economic expertise, although we regularly call on related disciplines for help – political science, sociology, geography, history, and so on. But, the Council is not a university where the choice of research topics is driven by the curiosity of the scholar, and where the scholar is usually motivated by a desire to extend the boundaries of economic theory.

Rather, Council research topics are chosen because of their importance to Canadian policy. Council researches make extensive use of the theory developed at universities and at other research institutes here and abroad. They test the theory to see whether it can be put to work to explain what is going on in Canada. The tests may lead to a change in the theory; they may also provide the information needed to translate the theory into useful insights for policy makers. The Council is therefore striving to extend its knowledge of economics so that we can suggest ways to help society function better. To do this, the Council spends a lot of time collecting data, sorting it, and analysing it. We also have to understand how government programs operate, how regulation and institutions function, and, increasingly, how individuals, firms, factories, or communities have organized themselves to cope with particular problems.

Once that knowledge has been created, the Council must go one more step, asking what the results mean for policy. Given what we have just learned, what advice should we given to governments? Here the work of Council staff is extended and interpreted by our 25 Council members who meet four time a year to review research results and develop their consensus view on the recommendations that flow from the research.

The process of knowledge creation is, in a sense, a spectrum starting with the theory, moving on to research, then to policy analysis, and then moving finally to program design. Of course, there are dynamic interactions back and forth across the spectrum as the new information sheds a different light on both the problem and the theory. (Curing smallpox, to use a medical analogy, began with a sold piece of basic research, identification of the problem, further applied research, followed by the design of a vaccine, and eventually the design of a delivery program.)

The Council focuses its energy on the applied research and the policy analysis in the middle of the spectrum. Universities, in contrast, are preoccupied with the theory and some of the applied research. At the other end of the spectrum, government departments are preoccupied with program design, although some departments also do some research and a considerable amount of policy analysis.

In short, the knowledge created by Council researchers and the ideas forged by the Council consensus process become an important input to the decision making of governments. We have seen this result flow from a number of recent reports by the Council. For example, our work on the impact of technology on labour markets has become the reference point for advisory councils and federal and provincial officials struggling to come to terms with the pervasive influence of technology on the Canadian work force.

In addition, the detailed analysis of the potential impacts of the Canada-U.S. Trade Agreement has been used by a number of provincial governments as the background to their decisions about programs to help firms and workers adjust to the trade agreement. More recently, the Council report, *Handling the Risks: A Report on the Prairie Grain Economy*, has helped to reshape the public policy debate in Western Canada about the safety net for the farm sector. That debate has shifted from the past em-

phasis on production subsidies to a genuine interest in an income insurance type of system that would cause far fewer distortions in the production and sale of Canadian grains and oilseeds.

The main theme of Council work over the past three and one-half years has been adjustment to the remarkable changes going on in the world economy, and here in Canada. The theme that will guide us through the next several years will be to strike the right balance between equity and efficiency in order to help build a wider measure of cohesion in Canadian society. That will be the special challenge for the Council and for Canada in the 1990s.

Strategic Plan

We are the Economic Council of Canada – a Canadian institution with unique trademarks. We provide pertinent advice to decision makers based on expert analysis and consultation. We inform Canadians on the key economic issues facing the country. We strive for consensus – agreement among our members on the policy advice we present to decision makers. We maintain a critical mass of bilingual expertise in economic analysis.

Our mission is to contribute to the well-being of Canada and Canadians by providing expert analysis and pertinent advice to decision makers on national and regional economic issues. In doing so, the Council facilitates the development of public policy through in-depth research, consultation, public information, and policy recommendations at all stages of the policy process.

The Council achieves the mission through a research and consultation process that identifies, analyzes, and communicates to decision makers information and advice on key elements of the national economic agenda. It fosters the common understanding and resolution of issues important to Canada and Canadians.

The principal clients of the Council are legislators and public servants at federal, provincial, and regional levels of government. The secondary clients are representatives of the private sector (business and labour), the national, regional, and local media, academic and economic institutions, and interest groups.

The clients are supplied with a product, which is economic information in the form of analysis and advice. It is developed from accurate, complete, and timely research an i from consultation with Canadians. The advice is reviewed and agreed to by all Council members. It is directed at meeting the needs of the key clients and is provided in all forms of media (print, visual, aural, and electronic).

To ensure that the Council meets the requirements of its Act, it tests its research against a set of medium-term goals:

- highest possible levels of employment and efficient production;
- balanced economic development in all regions of Canada;
- high and consistent rates of economic growth; and
- rising living standards for all Canadians.

Members of the Economic Council of Canada

Judith Maxwell
Chairman

Caroline Pestieau
Deputy Chairman and
Director of Council

Harvey Lazar
Deputy Chairman and
Director of Council

Miller H. Ayre
President and Chief Executive Officer
Ayre's Limited
St. John's, Newfoundland

Diane Bellemare
Professor
Economics Department
Université du Québec à Montréal
Montréal

Jalynn H. Bennett
Corporate Development
Vice-President
The Manufacturers Life Insurance
Company
Toronto

Alan A. Borger
President
Ladco Company Limited
Winnipeg

Jacques Bougie
President
Alcan Enterprises
Montréal

Dian Cohen
President
Dian Cohen Productions
Aurora, Ontario

Thomas J. Courchene
Director
School of Policy Studies
Queen's University
Kingston

Léon Courville
Executive Vice-President
National Bank of Canada
Montréal

Alix Granger
Vice-President
Pemberton, Houston,
Willoughby, Inc.
Vancouver

Yves Guérard
President and Actuary
Groupe Sobeco Inc.
Montréal

Chester A. Johnson
Chairman and
Chief Executive Officer
Western Pulp Inc.
Vancouver

Raymond Koskie
Koskie & Minsky
Barristers and Solicitors
Toronto

William Mackness
Dean
Faculty of Management
University of Manitoba
Winnipeg

Raymond J. Nelson
President
Nelson Lumber Co. Ltd.
Lloydminster, Alberta

Marcel Pepin
Professor
École de relations industrielles
Université de Montréal
Montréal

Bartlett B. Rombough
President and Chief Executive Officer
PanCanadian Petroleum Limited
Calgary

Steve A. Stavro
President
Knob Hill Farms Ltd.
Scarborough

Ken W. Stickland
President
KenAgra Management Services Ltd.
Edmonton

Norman E. Wale
Vice-President
Investor and Industry Relations
Canadian Pacific Limited
Montréal

H. Graham Wilson
Vice-President and Secretary
Dofasco Inc.
Hamilton

In 1988-89, **Susan Thompson**, **Kalmen Kaplansky**, **Pierre Fortin**, **Martin Chernin**, **George Key** and **Constantine Passaris** completed their term as member of the Economic Council, while **Michel Latraverse** resigned before the end of his term.

Organization Structure

Chairman
Judith Maxwell

Deputy Chairman and Director of Council
Caroline Pestieau

Deputy Chairman and Director of Council
Harvey Lazar

Senior Policy Advisor
Robert A. Jenness

Corporate Secretary
Warren H. Maidens

Public Affairs
Richard R. Bélec

Research Directors:
Twenty-Sixth Annual Review; and **Explorations**
Robert A. Jenness

Performance and Outlook
Ross Preston

Manufacturing Firm Adjustment
Paul Gorecki

Unemployment Issues
Surendra Gera

Employment and the Service Economy
Gordon Betcherman

The Future of the Prairie Grain Economy
Andrew Schmitz/Ludwig Auer

Perspective 2000
Keith Newton

International Finance
André Ryba

International Trade
Sunder Magun

Regional Development
Dal Brodhead

Social Policy
Brian Powell

Immigration
Neil Swan

Support Services:
Publications
Jacques Fortin

Informatics
André Bourdon

Finance and Administration
Robert Woods

Personnel
Colleen Barbeau

The Past Twenty-Five Years

The Economic Council of Canada was created on August 2, 1963, by an Act of Parliament.

In those days of slow economic growth, it was felt that continuing to react to economic problems on an ad hoc, short-term basis would have led to a continuation, even intensification, of Canada's economic woes. Much of the discussion that led to the Council's creation centred on a need for longer-range study and analysis.

The Council's Goals

The Economic Council was formed as an independent, non-partisan research body to issue recommendations based on a consensus of Council members. Its five major goals are:

- *the encouragement of full employment;*
- *a high rate of economic growth;*
- *reasonable price stability;*
- *a viable balance of payments;* and
- *equitable distribution of rising incomes among individuals and regions.*

As it stands today, the Council consists of a board appointed by the Prime Minister, comprising a Chairman, two Deputy Chairmen, and up to 25 members. The Chairman and Deputy Chairmen manage the work of a staff of economists and other specialists. The members, who represent various sectors of Canadian society and regions of the country, help in selecting research topics, reviewing research results, and developing policy advice for governments and the public.

Economic Pioneers

John Deutsch, the Economic Council's first Chairman (1963-67), broke a lot of new ground. For example, Council researchers were the first in Canada to experiment with potential output analysis techniques that had only begun to be used in the United States. By comparing actual with *potential* output, economists could gauge the effectiveness of a country's economic policies. Other work pioneered included an examination of the relationship between education and productivity.

In 1966, the Council received the first of many requests for economic research from the Prime Minister. The initial one dealt with the relationships of prices, costs, productivity, and incomes to sustained economic growth. Together with another request on consumer affairs, competition policy, and intellectual property, the Council's work had a major impact on the program of the government of the day.

During the chairmanship of *Arthur Smith* (1967-71), the Council made the commitment to develop the large-scale CANDIDE econometric model in order to show the consequences of the Council's targets and recommendations in quantitative terms.

Research Excellence

Chairman *André Raynauld* (1971-76), changed the Council's orientation with an emphasis on researchers' technical skills. Specialized research groups were established that would later produce major reports on labour markets, commercial policy, and regional development.

The Council organized two national conferences that brought together leaders from all sectors of society to discuss major issues affecting Canada's economy.

During this period, the Economic Council also published *Looking Outward*, which recommended trade liberalization – a suggestion which received a chilly reception from the business community.

Under the guidance of *George Post* (1976-77), the Council completed its projects on regional development (*Living Together*) and on financial markets, *Efficiency and Regulation: A Study of Deposit Institutions*. Heralded as a call for greater competition in Canadian financial markets, many of this study's recommendations were reflected in the 1980 version of the Bank Act.

Sylvia Ostry (1977-79), was successful in raising the Council's profile by increasing support for the Council's work. During her chairmanship, the Council received three requests from the Prime Minister for specific research projects. One was to study, in the long term, the economy of Newfoundland. Another was a request by the First Ministers to study the economic impact of government regulation. The Council was also asked to set up a centre for the study of inflation and productivity. Only three requests had been received prior to that time.

With *David Slater* (1980-85), the Council became more technically oriented. During this period, the Canadian economy was being hit by a number of serious shocks. High unemployment, high interest rates, high inflation, and the collapse of western Canada's energy-based economy were just some of the country's economic woes.

The Council undertook a number of projects in such areas as energy, women and the economy, productivity, taxation, and a special report on the western Canadian economy.

The Council is currently considering the start-up of new projects in corporate competitiveness, intergenerational equity, education, and regulatory reform.

Innovation and Diversification

Judith Maxwell (1985 to present) has launched an innovative period in the Council's history. A more pragmatic research policy, faster throughput of work, and a greater diversity of projects are now under way. Economists are now using techniques from such disciplines as sociology and political science. This approach has been applied to a wide range of projects, including international finance, adjustment and adaptation, trade policy (bilateral and multilateral), Prairie grain economy, regional development, employment and the service economy, social policy, unemployment issues, as well as immigration.

Output has increased dramatically. Whereas in its early years the Council produced an annual review of the economy, along with several other staff reports, last year the Council published an annual review, two statements, and two research reports, in addition to the regular flow of research studies and discussion papers.

Mrs. Maxwell is also concentrating more on communications through speeches, seminars, conferences, frequent appearances before parliamentary committees, and numerous briefings for Cabinet Committees and officials in Ottawa and the provinces.

Research Activities

Twenty-Fifth Annual Review: Back to Basics

Marking the Council's 25th anniversary, this overview of the Canadian economy in the medium and long term is an annual publication. Last year it reviewed Canada's performance over the last quarter century and considered key economic, environmental, political, and labour issues for the next 25 years – issues that require leaders to take a much broader approach to problem solving.

The Council observed there will be a spread of economic power from the United States to European and Pacific Rim countries. This will create both competitive challenges and new market opportunities for Canadian firms.

The Council says Canada's strategy should include reducing the federal deficit, improving competitiveness in world markets, and building a stronger, better-trained work force. In effect, human resources will be the strategic resource for Canada in the next few decades.

But in the next five years, Canada will fall short in four vital areas – productivity, unemployment, inflation, and the federal deficit.

Canada needs a highly qualified and motivated work force: greater coordination of government funding for education and training and more post-secondary courses that meet the needs of local industry and workers. Industry should improve on-the-job training and work organization.

A better effort should be made to match the unemployed with the right jobs. A stubborn core of unemployment cannot be accounted for by the normal rise and fall of the business cycle. And firms in service industries may have to improve the quality of lower-skill jobs by offering higher pay, better benefits, and more chances for promotion, or choose to hire older workers.

Slower growth will mean little change in unemployment in the next two years, then a small decline to just over 7 per cent by 1992. Without a change in the mix of monetary and fiscal policy, the federal deficit as a proportion of the gross domestic product will decline slightly but remain disappointingly high despite rigorous spending control.

Venturing Forth: An Assessment of the Canada-U.S. Trade Agreement

The Economic Council reported in this document that the impact of the Canada-U.S. Free-Trade Agreement on the Canadian economy will be "small but positive" over the next 10 years. There is, however, scope for improvement in future negotiations.

The accord could increase employment by 1.8 per cent, or 250,000 jobs by 1998, and the gross national product may be almost 2.5 per cent higher if industry adapts to the new trade opportunities. These increases are moderate when averaged over a decade. (They are lower than 1987 Economic Council projections which were based on a hypothetical agreement prepared before the accord was published.)

Productivity improvements are necessary if Canada is to get the most out of the free-trade deal; for example, without modernizing plants and upgrading skills, employment and output would decline in 17 out of 36 industries. Almost all are in manufacturing. With improved productivity, 29 out of 36 industries would gain.

All provinces will benefit, but the eastern and western provinces will gain somewhat more than Ontario and Quebec. This reflects the importance of removing trade barriers in such industries as agriculture, fishing, energy, and construction. The central provinces, which depend more on manufacturing, should expand more slowly.

Manufacturing industries which are expected to increase employment significantly are the lumber, primary metals, and printing and publishing industries. Others such as electrical products, rubber and plastics, and textiles should see a reduction in employment.

It is unlikely that American subsidiaries will pull out of Canada because they have already invested heavily here. As for a wave of American takeovers, the Council Statement noted that in the last decade, more investment funds have flowed south than the other way around.

Special free-trade provisions applying to such sensitive areas as agriculture, energy, the auto industry, services, and investment are acceptable to the Economic Council. It was unfortunate, however, that American government procurement of transport, telecommunications, and some defence goods is still not open to Canadian bidders. This should, maintains the Council, be a top priority in future negotiations.

The Commons Committee on External Affairs and International Trade noted that it would make sense for Canada to pull out of the deal if we are hard hit by American protectionist legislation. On the other hand, the Economic Council cautions

against repudiating the agreement as protectionist forces could launch new trade actions against this country. The Economic Council recommends that Canadians should not focus on precise numbers but on the general thrust of the results. Projections "tell a consistent story" that the free-trade agreement will promote economic growth and employment in Canada.

Perspective 2000

In 1988, as part of its 25th anniversary celebrations, the Economic Council (ECC) undertook to identify a wide range of public policy issues this country could face at the turn of the century and beyond. This major project was named *Perspective 2000*.

Some 24 scholars presented their ideas to more than 80 business executives, senior public officials, labour leaders, media representatives and other prominent decision makers. Five former ECC Chairmen, Arthur J. R. Smith, André Raynauld, Sylvia Ostry, George Post, and David Slater also played major roles at this unique gathering.

A recurrent theme of the conference was that humanity is entering an era of chronic, large-scale, and extremely complex syndromes of global interdependence. In the next century, conventional wisdom may not suffice to handle surprises in global interactions of demography, technology, and environment, and yet Canada must learn how to deal with these surprises.

The conference was told that one of the chief consequences of globalization is the dispersion not only of production, but of an ever-growing number of services, led by those of the financial market.

It was also noted that, by the end of the century, our industrial structure will be more service-oriented, with more capital and technology, more flexibility, and greater resilience.

In effect, Canada's economy will have four characteristics. First, natural resources (except agriculture) will continue their significant role. Second, manufacturing will continue developing and have greater flexibility. Third, we will remain a "follower" in technology, although we will continue to use new technologies to good advantage. Fourth, we will continue to be plagued with regional disparities, the reduction of which will remain a Canadian economic priority.

The ongoing revolution in computer and telecommunications technology is expected to have a major impact on the structure of employment in information processing occupations, which already comprise the majority of the labour force. An aging and less mobile population will create intergenerational inequities and accentuate regional disparity – and the increasing salience of environmental issues will heighten public awareness of the distribution of environmental costs between current and future generations.

Also, it was argued that education policy is not just a question of social costs, but an instrument of economic growth. Thus education expenditures are a source, in the medium and long term, of income and prosperity.

Seminars

The Economic Council of Canada regularly holds a series of seminars during the course of the year. These short and informal presentations sometimes explain part of the Council's own research activities, or they give other researchers, in different areas of economics and who are not on staff, the opportunity to do the same, or even sometimes the Council is able to take advantage of a visit by a distinguished economist. The topics covered are varied, and the following is a list of those that were held during the 1988-89 fiscal year.

1 Bernard Bobe, École centrale de Paris and Representative of the French Government to the Asian Productivity Organization, 20 April 1988, "Productivity improvements in Asian countries and the role of the Asian Productivity Organization"

2 Claude Castonguay, Chairman of the Board and Chief Executive Officer, The Laurentian Group Corporation, 19 May 1988, "The transformation of the Canadian financial services industry"

3 Yves Rabeau, Université de Montréal, 29 September 1988, "Macroeconomic effects of government deficits: Results from a simulation model"

4 Marc Termotte, Institut national de la recherche scientifique, 4 November 1988, "Economic impact of international immigration"

5 Robert Coen, Northwestern University, 18 November 1988,

"Real wages, aggregate demand and unemployment in Canada"

6 Jacques Lesourne, Conservatoire national des arts et métiers, Paris, 2 December 1988, "Visions of the global economy to the year 2000"

7 Claude Montmarquette, Université de Montréal, 21 December 1988, "The economics of education: Current knowledge and current challenges"

8 Christoph Buchtemann, Berlin Social Science Centre, 11 January 1989, "Labour market performance, flexibility, and job creation: The West-German experience"

9 Paul Guy, President, Commission des valeurs mobilières du Québec, 12 January 1989, "Internationalization of securities dealing and international co-operation"

10 Ivan Fellegi, Chief Statistician, Statistics Canada, 26 January 1989, "The aging of the Canadian population: Economic and social consequences"

11 Eric Hanushek, University of Rochester, 10 March 1989, "An overview of research related to educational policy"

The Cost of Doing Economic Research (1988-89)

The ability to do more with less is a requirement in today's society. Certainly, the Economic Council's resources have been shrinking in the past few years as a result of the federal government's drive to control spending.

The staff of the Council has shrunk since 1985-86. While, at the same time, the operating budget (the amount available to buy goods and services) has declined in terms of constant dollars (see Figure 1). Wages and salaries are budgeted separately because they are set according to Treasury Board standards.

This diminution of resources has forced the Council to be more creative with its resources – to be more precise in selecting its priorities, more efficient in its operations, and more effective in project management.

To accomplish gains in productivity on the operations side, the Council has made extensive use of personal computers, electronic data processing, and word processing. It has also automated its library, and developed a desk-top publishing capacity in order to control printing costs. Naturally, this conversion has involved major expenditures on new technology, but the payoff in the future will be a much more efficient operation.

For example, the cost of publishing the Council's reports has dropped from $227,000 in 1985-86 to $168,000 in 1988-89, while the actual volume of publications has increased. In the longer run, these efficiency gains will allow the Council to focus a higher percentage of its overall budget on research contracts, which account for approximately one-third of the operating budget, and on other direct costs of research such as the purchase of data, travel, and so on.

The second key element in improving Council efficiency has been improved project management. The Council has made a serious effort to focus its research on clearly defined topics, and to manage project so that they produce results over a two-year time frame. Also, the process of peer review and consultation with experts in the area has been formalized through the formation of advisory committees, who play a critical role in the monitoring of results over the course of each project.

A third element of the effort to be more effective has been a wide-ranging effort to collaborate with other organizations in meeting research objectives. In the fiscal year 1988-89, the Council had cooperative agreements with 24 other agencies. This included the extensive study of the Prairie Grain Economy, where special one-time funding was provided by the federal Department of Agriculture and the provinces of Saskatchewan and Alberta, as well as three private firms. (Much of that research was contracted out to economists in western Canada.) Other types of cooperative agreements involved joint work on specific case studies, joint workshops on matters of interest to the Council and other research organizations, and a major effort, in conjunction with provincial and federal government departments, to develop an important new longitudinal database that will provide new insights into the question of the poverty trap.

Cooperative projects of this sort tend to enrich the Council in two ways. First of all, it is possible to complete more research than could otherwise be achieved with the existing budget. Secondly, the cooperative process enriches the Council's scholarship, giving the staff a chance to share insights with other researchers and experts in a wide variety of fields.

Trends in the Economic Council's Total Budget Appropriations, 1984-85 to 1988-89

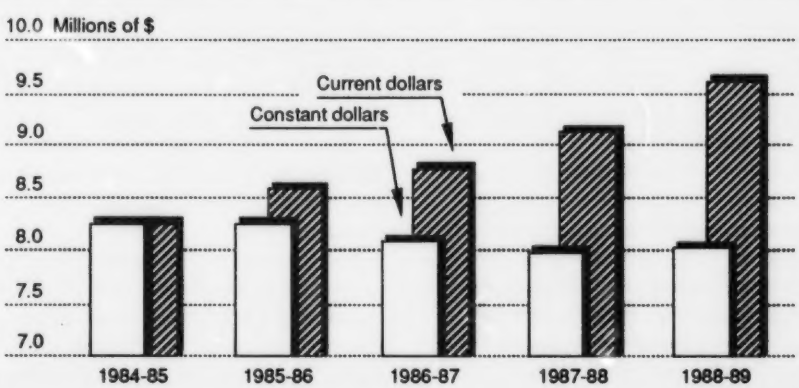

Ongoing Research

Industrial Policy

Regional Development

Over the past two years, the Council has examined the record of community development initiatives through a series of case studies which will be published during 1989. The research is now being extended to determine the potential role of community initiatives in fostering economic development in the poorer regions of Canada.

Corporate Acquisitions and Mergers

This pilot project has two objectives. The first is to classify the mergers that have occurred in Canada in recent decades in terms of industrial organization and ownership. The second is to examine the 150 or so mergers of publicly traded companies that have taken place since 1962, in order to determine whether they operated more profitably after the acquisition than they did before.

Labour and Social Policies

In this area we have undertaken four research projects.

Employment and the Service Economy will study the changing Canadian industrial structure and its implications for employment. The shift from goods-producing to service industries has raised a number of issues regarding the operation of the Canadian labour market. The Council's project involves a systematic assessment of how industrial restructuring has affected employment and employment policy needs in this country. Issues considered include the quality of the emerging job structure, the process of service sector employment creation, and the adequacy of traditional approaches to labour market policy.

The **Social Policy** project will focus upon the nature of poverty and the effectiveness of federal and provincial programs in alleviating its effects or removing its causes. The study will aim to better understand causes of poverty and relevant types of government intervention. A longitudinal database is being constructed to track a large sample of families and individuals over time. Parallel to the investigation of the nature of poverty, a province-by-province analysis of federal and provincial tax, transfer and social service programs will be established to examine program interrelationships, costs and benefits, unintended incentives, and the mix of income and employment enhancement programs.

Under another project entitled **Unemployment Issues**, the Council will examine the history of unemployment in Canada during the last 25 years, including our commitment to full employment. Also, it will look at alternative explanations for the recent high and persistent levels of unemployment. It analyzes the dynamics of the Canadian labour markets including the incidence of long-term employment and unemployment levels.

The Council is also starting a project on **Immigration** which will examine the advantages and disadvantages of increasing immigration into Canada as a means of postponing or even reversing the expected decline in population in the next century. It will pose both economic and social questions concerning the impact of immigration on living standards, on employment and unemployment, on provincial revenues and expenditures, and the impact of a culturally more diverse society on both racial and cultural harmony.

International Trade and Finance

The Economic Council will be directing three major projects in this area in the year to come. One which will be completed early in the summer of 1989 is on **International Finance** and will document the dramatic changes in international financial markets in the 1980s, focusing on the increased integration of markets and the rapid pace of innovation. It then analyzes the impact on Canada, noting the participation of Canadian financial institutions, and the repercussions for the way Ottawa and the provinces regulate financial systems. The objective of the recommendations will be to ensure that Canadians are better able to take advantage of the cheaper and more diversified services being provided in international markets, and, at the same time, to protect the security of Canada's financial system against the new kinds of risks generated by globalization and innovation.

In its **International Trade and Competitiveness** study the Council has launched a second phase of its research on trade liberalization, focusing on multilateral patterns of trade and competitiveness. The study will exploit a comprehensive new world trade database in order to

analyze the historical evolution of Canada's trade by country and commodity. It will examine the competitiveness of Canadian industries compared to other industrialized countries and some of the newly industrialized economies. This will require new and more comprehensive measures of competitiveness. It will examine the trends in commercial relations between Canada and the Pacific Rim, and between Canada and the developing countries. It will also analyze the extent of tariff and non-tariff barriers by country and commodity.

The Council is now contributing to the activities of the Pacific Economic Cooperation Conference, providing the Canadian input to the Pacific Economic Outlook Project.

Performance and Outlook

This research group is responsible for the maintenance and development of econometric models and for database management related to macroeconomic data at the Council. The group also performs periodic assessments of the medium-term outlook. The analytical material related to these assessments is published each year in the Annual Review. Current research is focused on an assessment of potential growth, policy-mix alternatives, deficits, and macroeconomic flexibility. Also, the key characteristics of the unemployed are being studied in order to develop probability models, which will be able to predict the likelihood of a person with a well-defined set of characteristics becoming unemployed in a given region.

The group is currently providing expertise and advice to the government of Newfoundland concerning the construction of a macroeconomic model of the province of Newfoundland to be used for the purpose of forecasting and policy analysis.

In the field of **Intergenerational Equity**, simulations of longer-term impacts of the aging of the population, of deficit reduction, and other policy variables that will influence the legacy that Canadians are passing along to future generations are under way.

Finally, in the area of **Demography** the Council is undertaking a reassessment of the long-term growth potential of the economy, taking into account likely changes in birth rates and immigration. This modelling work is taking advantage of a satellite model which can project the population by age and sex for Canada, each of the provinces, and for the Territories.

Publications of the Economic Council of Canada, 1988/89

Annual Report, 1987/88
Judith Maxwell (EC1/1988 – available free from the Economic Council)

Annual Review
Twenty-Fifth Annual Review: **Back to Basics**, 1988 (EC21-1/1988; $8.95 in Canada and $10.75 in other countries)

Council Reports

Venturing Forth: An Assessment of the Canada-U.S. Trade Agreement (EC22-151/1988; $4.95 in Canada and $5.95 in other countries)

Handling the Risks: A Report on the Prairie Grain Economy (EC22-154/1988; $9.95 in Canada and $11.95 in other countries)

Research Report

Adjustment Policies for Trade-Sensitive Industries (EC22-152/1988; $9.95 in Canada and $11.95 in other countries)

Research Studies

Creating Jobs in the Private Sector: Evidence from the Canadian Employment Tax Credit Program
S. Gera (EC22-148/1988; $8.95 in Canada and $10.75 in other countries)

Trade Liberalization and the Multinationals
D. G. McFetridge (EC22-156/1989; $5.95 in Canada and $7.15 in other countries)

Grain Market Outlook
W. H. Furtan, T. Y. Bayri, R. Gray, and G. Storey (EC22-153/1989; $9.95 in Canada and $11.95 in other countries)

The Taxation of Income from Capital in Canada
M. J. Daly, P. Mercier, and T. Schweitzer (EC22-155/1989; $5.95 in Canada and $7.15 in other countries)

Canada and International Grain Markets: Trends, Policies, and Prospects
C. Carter, A. P. McCalla, and A. Schmitz (EC22-158/1989; $9.95 in Canada and $11.95 in other countries)

Periodical

Au Courant, Vol. 9, Nos. 1, 2, and 3 (available free from the Economic Council)

Brochures

Economic Council of Canada: Twenty-Five Years

Catalogue of Publications

(brochures available free from the Economic Council)

How to order

Both the Council reports and research studies listed above are available across Canada from bookstores where government publications are sold. (A list is available from the Council on request.) These publications can also be ordered by mail from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9. (Please be sure to include a cheque or money order made payable to the Receiver General for Canada.)

For further information

If you would like further information about the work or the publications of the Economic Council, please write to: Publications Division, Economic Council of Canada, P. O. Box 527, Ottawa, Ontario, K1P 5V6.

AUDITOR GENERAL OF CANADA VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

AUDITOR'S REPORT

To the Economic Council of Canada
and the
Prime Minister of Canada

I have examined the statement of operations of the Economic Council of Canada for the year ended March 31, 1989. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, this financial statement presents fairly the results of operations of the Council for the year ended March 31, 1989, in accordance with the accounting policies set out in Note 2 to the financial statement applied on a basis consistent with that of the preceding year.

D. L. Meyers, F.C.A.
Deputy Auditor General
for the Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
May 19, 1989

Economic Council of Canada

Statement of Operations
for the year ended March 31, 1989

Expenditure	**1989**	**1988**
Operations		
Salaries and employee benefits	$6,100,907	$5,774,562
Professional and special services	782,066	731,685
Accommodation	730,756	734,825
Office furniture and equipment	398,941	263,506
Office stationery and supplies	256,683	225,499
Communications	236,971	207,340
Publicity, publication of reports and studies	171,207	202,901
Rental of equipment	160,308	160,267
Travel and removal	154,346	171,561
Repair of office furniture and equipment	58,779	34,995
Miscellaneous	15,525	14,602
Renovations	14,811	17,258
	9,081,300	8,539,001
Administration		
Salaries and employee benefits	747,540	742,716
Employee termination benefits	65,432	175,587
Executive Council expenditures	468,512	367,424
Professional and special services	110,212	146,778
Travel	102	23,560
	1,391,798	1,456,065
	10,473,098	9,995,066
Revenue		
Non-tax revenue		
Refund of previous years' expenditure	344	5,362
Miscellaneous	40,000	285,261
	40,344	290,623
Net cost of operations (Note 3)	**$10,432,754**	**$9,704,443**

The accompanying notes are an integral part of this statement.

Approved by the Council:

Judith Maxwell

Chairman

Woods

Director, Finance and Administration

Notes to Statement of Operations
March 31, 1989

1. Authority and objective

The Council was established in 1963 by the Economic Council of Canada Act and is a departmental corporation named in Schedule II of the Financial Administration Act.

The objective of the Council is to advise and recommend to the Prime Minister how Canada can achieve the highest possible levels of employment and efficient production in order that the country may enjoy a high and consistent rate of economic growth and that all Canadians may share in rising living standards.

The Council's operating expenditures are funded by a budgetary lapsing authority. Employee benefits are authorized by statutory authorities.

2. Significant accounting policies

The Statement of Operations has been prepared using the following accounting policies:

(a) Expenditure recognition
All expenditure is recorded on the accrual basis, in accordance with the Government of Canada's PAYE accounting policy, with the exception of termination benefits and vacation pay which are recorded on the cash basis.

(b) Capital purchases
Acquisitions of capital assets are charged to operating expenditure in the year of purchase.

(c) Services provided without charge
Estimates of amounts for services provided without charge by Government departments are included in expenditures.

(d) Refunds of previous years' expenditure
Refunds of previous years' expenditure are recorded as revenue when received and are not deducted from expenditure.

3. Parliamentary appropriations

The net cost of operations is funded primarily by Parliamentary appropriations, as follows:

	1989	1988
Privy Council		
Vote 20	$8,537,000	$8,464,000
Supplemented by Treasury Board		
Vote 5	146,000	--
	8,683,000	8,464,000
Lapsed	82,834	307,759
	8,600,166	8,156,241
Statutory contributions to employee benefit plans	998,000	966,000
Total use of appropriations	9,598,166	9,122,241
Add: Services provided without charge by Government departments	874,932	872,825
Less: Non-tax revenue	40,344	290,623
Net cost of operations	**$10,432,754**	**$9,704,443**

Rapport annuel

1988-1989

Table des matières

3 Lettre de présentation
4 Message de la présidente
7 Plan stratégique
8 Les membres du Conseil économique
9 Organigramme
10 Le dernier quart de siècle
12 Les axes de la recherche en 1988-1989
15 Le coût de la recherche économique
16 La recherche en cours
18 Les publications, 1988-1989
19 Rapport du vérificateur
20 L'État des résultats

Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1989
N° de cat. EC1-1989F
ISBN 0-662-95596-X
The *Annual Report* is also available in English.

Economic Council of Canada
Chairman

Conseil économique du Canada
Présidente

le 30 juin 1989

Le très honorable
Monsieur Brian Mulroney, C.P, député
Premier ministre du Canada
Édifices du Parlement
Ottawa (Canada)

Monsieur le Premier ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter ci-après, ainsi que l'exige la *Loi sur le Conseil économique du Canada*, le rapport sur l'activité du Conseil pour l'année financière terminée le 31 mars 1989.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de mes sentiments dévoués.

La présidente

Judith Maxwell

Judith Maxwell

P.O. Box 527
Ottawa, Ontario
K1P 5V6

C.P. 527
Ottawa (Ontario)
K1P 5V6

Message de la présidente

S'il est une réalité qui s'est imposée à moi au cours des trois années et demie qui se sont écoulées depuis ma nomination à la présidence du Conseil, c'est celle de l'influence que les idées bien documentées peuvent avoir sur la formulation des politiques et de l'opinion publique. Ces idées proviennent de nombreuses sources, dont le Conseil économique du Canada.

Les deux rôles principaux du Conseil économique consistent à interpréter les données relatives à la performance et au potentiel économiques du Canada, et à présenter ces connaissances d'une façon qui puisse aider les Canadiens à comprendre les grandes questions nationales. Or, ces questions provoquent de plus en plus de désaccords et la société est, dans l'ensemble, plus fragmentée aujourd'hui qu'elle ne l'était durant les premières décennies de l'après-guerre.

Ainsi, il existait, au cours des années 60 et d'une bonne partie des années 70, un consensus social au sujet des buts et des grands axes de la politique économique. Le maintien de l'emploi à un niveau élevé et la mise en place d'un filet de sécurité plus étendu pour aider les personnes en chômage ou incapables de travailler étaient au nombre des principes sur lesquels reposait ce consensus. On croyait généralement que les gains d'efficacité découlant d'un taux de croissance plus élevé suffiraient pour financer des mesures qui mèneraient à une société équitable, bien que la notion d'équité n'ait jamais été explicitement définie.

Pour diverses raisons d'ordre économique et autre, le consensus s'est effrité vers la fin des années 70 et durant les années 80. Par les facteurs économiques, l'inflation et la stagnation, attribuables en partie aux chocs sur les prix des produits de base et au ralentissement de la croissance de la productivité, ont ébranlé la confiance des Canadiens envers la capacité de l'économie de relever progressivement leur niveau de vie. D'autres facteurs, tel l'accroissement de la concurrence sur les marchés internationaux, ont fait naître de nouvelles possibilités de croissance, mais au prix de transformations profondes de la structure industrielle qui ont bouleversé la vie de nombreux Canadiens et les ont obligés à repenser leur approche à la politique industrielle, à la réglementation et à la politique commerciale.

Pendant ce temps, les économistes paraissaient s'intéresser davantage au débat entre les tenants de la théorie néoclassique et ceux du keynésianisme plus traditionnel qui avait prévalu au cours des années 60. Ils semblaient ainsi s'éloigner des questions qui préoccupaient les autorités politiques de façon plus immédiate.

La restructuration industrielle et l'évolution du profil des âges et de la structure familiale exercent de nouvelles pressions sur les programmes sociaux. En même temps, l'endettement croissant des gouvernements rend extrêmement difficile la tâche de satisfaire aux nouveaux besoins – les mesures de soutien aux familles monoparentales, par exemple – en se limitant à accroître les crédits budgétaires consacrés à ces programmes. Compte tenu des bouleversements qui se sont déjà produits, bon nombre de Canadiens craignent cependant qu'une réaffectation de ces crédits ne laisse présager une diminution de la priorité accordée à l'équité.

Les Canadiens n'ont jamais formé une société homogène en raison des différences de perspective entre les diverses régions et les divers groupes linguistiques, ainsi qu'entre le gouvernement fédéral et les provinces. La cohésion nationale a été durement mise à l'épreuve au cours des années 80 par la conjonction de divers facteurs, tels les revers économiques essuyés par certaines régions, l'importance grandissante de questions qui relèvent de la compétence exclusive ou primordiale des provinces (la politique sociale et l'éducation, notamment) et la présence de groupes de pressions représentant à peu près tous les points de vue et défendant avec passion des positions très clairement définies.

Ce morcellement de l'opinion publique accentue la difficulté et le caractère controversé des choix de l'État, alors même que le pays aurait besoin d'un nouveau consensus sur une gamme étendue de problèmes. Bref, le ralentissement de la croissance et la restructuration industrielle, conjugués à la multiplication des points de vue, font obstacle à la formation d'un consensus national. Cette tendance risque de miner notre capacité de résoudre les problèmes économiques.

À lui seul, le Conseil économique du Canada n'est pas en mesure de résoudre toutes ces contradictions. Mais il peut néanmoins jouer un rôle important dans la recherche de solutions en faisant valoir des idées qui découlent de ses recherches.

Au cours des prochaines années, les projets de recherche du Conseil seront centrés sur certains des thèmes qui touchent directement aux questions qui divisent la société canadienne. Je veux évoquer en particulier des sujets comme l'emploi et le secteur des services, la politique sociale, l'immigration, le développe-

ment régional et l'équité entre les générations.

• Quelle stratégie le Canada doit-il adopter face à l'immigration, alors que la croissance naturelle de la population ralentit et que la composition ethnique de ses grandes villes se transforme radicalement ?

• Étant donné que les tendances économiques mondiales transforment les structures du marché du travail en réduisant l'emploi dans les régions dont l'économie est axée sur les richesses naturelles et en l'accroissant dans les régions métropolitaines, quelle orientation faudra-t-il donner aux politiques de main-d'œuvre et de développement régional durant les années 90 ?

• Compte tenu du fait que la nouvelle structure du marché du travail traduit, dans une certaine mesure, une polarisation des emplois entre ceux qui sont bien rémunérés et ceux qui ne le sont pas, et compte tenu du fait que certains travailleurs gagnent un salaire trop bas pour faire vivre une famille, quelle incidence ces transformations auront-elles sur la politique sociale ?

En même temps, le Conseil doit, bien sûr, veiller à ce que ses analyses soient à la fine pointe des recherches portant sur l'évolution de l'économie mondiale et de la structure industrielle. Nos travaux sur la compétitivité de l'industrie canadienne et sur le commerce international s'inscrivent dans cette thématique, en accordant une importance spéciale aux pays de la périphérie du Pacifique et aux questions de politique industrielle au Canada même.

Le rôle du Conseil économique consistera à cerner de manière objective les causes économiques des problèmes qui confrontent la politique nationale et à proposer, après l'obtention d'un consensus des membres du Conseil, de nouvelles façons de considérer ces questions. Nous aiderons à identifier les points communs sur lesquels des personnes raisonnables peuvent s'entendre. Ce double volet du travail du Conseil – recherche et consensus – servira à former les connaissances dont les gouvernements ont besoin pour prendre des décisions bien réfléchies et pour aider les citoyens à comprendre et à appuyer ces choix.

La création de connaissances

Qu'est ce qu'on entend par la création de nouvelles connaissances ? Qu'est-ce que le Conseil fait au juste ?

Le Conseil est d'abord et avant tout un centre d'analyse économique, bien qu'il fasse souvent appel à des spécialistes d'autres disciplines – sciences politiques, sociologie, géographie, histoire . . . Mais le Conseil n'est pas une université; les sujets de recherche ne sont pas choisis en fonction de la curiosité de chercheurs qui aspirent à faire reculer les limites de théorie économique.

Le Conseil choisit plutôt les thèmes de ses recherches en fonction de l'importance qu'ils revêtent pour la politique économique au Canada. Les chercheurs du Conseil se servent, cela va sans dire, des théories mises de l'avant dans les universités et dans les autres instituts de recherche au pays et à l'étranger. Ils testent ces théories pour déterminer si elles peuvent servir à expliquer ce qui se passe au Canada. Ces expériences peuvent mener à modifier les théories, en même temps qu'elles peuvent fournir les renseignements nécessaires pour transformer les théories de façon à ce que les responsables politiques puissent en tirer des orientations utiles.

C'est pourquoi le Conseil s'efforce d'approfondir sa connaissance des mécanismes économiques afin de pouvoir proposer des moyens susceptibles d'aider la société à mieux fonctionner. À cette fin, le Conseil passe beaucoup de temps à recueillir, à trier et à analyser des données. Il lui faut également approfondir sa connaissance des rouages des programmes gouvernementaux, de la réglementation et des institutions de l'État et, de plus en plus, comprendre quelles mesures sont prises par les individus, les entreprises, les usines et les groupes communautaires pour faire face à des problèmes particuliers.

Une fois qu'il a produit les connaissances nécessaires, le Conseil doit faire un pas de plus et se demander quelle incidence ces résultats ont sur la formulation des politiques. Compte tenu de ce que nous venons d'apprendre, quels conseils devons-nous donner aux gouvernements ? Les résultats des travaux des chercheurs sont étudiés et interprétés par les 25 membres du Conseil, qui se réunissent quatre fois par année pour élaborer un certain nombre de recommandations dans le cadre de la recherche d'un consensus.

La production de connaissances est un processus qui va de la théorie à la recherche, puis à l'élaboration de politiques et, enfin, à la conception de programmes. Bien entendu, les nouvelles données donnent lieu à des interactions dynamiques entre les différentes étapes de ce processus, car elles éclairent tant le problème que la théorie d'un angle nouveau. (L'application d'un remède contre la variole, pour emprunter un exemple à la médecine, a débuté par de solides recherches de base, suivies de l'identification du problème et de nouvelles

recherches appliquées qui ont abouti à l'élaboration d'un vaccin et, par la suite, à la conception d'un programme d'inoculation.)

Le Conseil concentre ses efforts sur la recherche appliquée et l'analyse de politiques, qui sont les étapes intermédiaires de la création de connaissances. Les universités, par contre, s'intéressent davantage à la dimension théorique et à certains aspects de la recherche appliquée. À l'autre extrême, les ministères des gouvernements s'intéressent à la conception de programmes, bien que certains fassent également de la recherche et un nombre considérable d'analyses de politiques.

Bref, les connaissances produites par les chercheurs du Conseil et les idées qui naissent du consensus de ses membres deviennent un élément important dans les décisions des autorités publiques. L'accueil réservé aux rapports récents du Conseil illustre cette influence. Ainsi, nos travaux relatifs à l'incidence de la technologie sur le marché du travail servent de point de référence pour divers conseils consultatifs et ministères fédéraux et provinciaux qui tentent d'élucider les rapports entre les innovations techniques et les travailleurs.

De même, certains gouvernements provinciaux se sont servis de l'analyse détaillée que le Conseil a consacré aux effets éventuels de l'accord de libre-échange canado-américain pour planifier leurs décisions concernant la création de programmes d'adaptation en vue d'aider les entreprises et les travailleurs. Plus récemment, le rapport du Conseil sur la céréaliculture dans les Prairies a contribué à réorienter le débat sur les programmes sociaux dans ce secteur. Alors qu'on mettait auparavant l'accent sur les subventions à la production, on s'intéresse davantage maintenant à un régime d'assurance-revenu qui causerait beaucoup moins de distorsions dans la production et la vente des céréales et oléagineux canadiens.

Le thème qui a dominé les travaux réalisés par le Conseil depuis trois ans et demi a été l'adaptation aux transformations qui marquent l'évolution de l'économie mondiale et de l'économie canadienne. Au cours des prochaines années, le Conseil sera guidé par la recherche d'un juste équilibre entre l'équité et l'efficacité, en vue d'accroître la cohésion de la société canadienne. Voilà le défi spécial que le Canada et, par conséquent, le Conseil devront relever durant les années 90.

Plan stratégique

Le Conseil économique du Canada est une institution profondément canadienne, qui possède des caractéristiques qui lui sont propres. Il formule, à l'intention de ceux qui ont pour tâche d'établir les politiques économiques, des propositions sur des questions actuelles, à partir d'analyses spécialisées et de consultations avec des experts. Il s'emploie à renseigner la population canadienne sur les grandes questions économiques et à présenter aux autorités publiques des recommandations qui reposent sur un consensus de ses membres. Le Conseil dispose d'un personnel hautement qualifié capable de mener des analyses économiques très approfondies, dont les résultats sont publiés dans les deux langues officielles du pays.

Le Conseil a pour mission de contribuer à la prospérité du Canada en soumettant des analyses techniques et des propositions pertinentes à l'intention des responsables des politiques économiques, à l'échelle nationale ou régionale. Ainsi, par ses recherches minutieuses, ses consultations, son programme d'information et ses recommandations, le Conseil touche à toutes les dimensions du processus d élaboration des politiques publiques.

Le Conseil s'acquitte de cette tâche grâce à un programme de recherche et de consultation par lequel il identifie et analyse divers aspects critiques de l'économie canadienne et transmet ses résultats aux décideurs. Il favorise une meilleure compréhension générale des questions importantes auxquelles les Canadiens sont confrontés.

Les principaux clients du Conseil sont les législateurs et les fonctionnaires aux niveaux fédéral, provincial et régional. Une autre partie de sa clientèle se trouve dans le secteur privé (entreprises et syndicats), les médias nationaux, régionaux et locaux, les universités et les organismes de recherche économique et les groupes d'intérêt.

Le Conseil fournit un produit, à savoir l'information économique contenue dans ses analyses et ses recommandations. Ce produit est l'aboutissement de recherches précises et exhaustives réalisées dans de brefs délais et il s'appuie sur des consultations menées auprès des Canadiens. Les recommandations sont étudiées par tous les membres du Conseil et font l'objet d'un consensus. L'information diffusée par le Conseil vise à répondre aux besoins de sa clientèle, et toutes les formes de communication sont utilisées pour la transmettre (supports imprimés, visuels, auditifs et électroniques).

Conformément aux exigences de sa loi constituante, le Conseil poursuit un ensemble bien défini d'objectifs à moyen terme à travers ses recherches :

- atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production efficace;
- assurer un développement économique équilibré dans toutes les régions du Canada;
- réaliser un taux élevé et soutenu de croissance économique; et
- rehausser le niveau de vie de tous les Canadiens.

Les membres du Conseil économique du Canada

Judith Maxwell
Présidente

Caroline Pestieau
Présidente associée
et directrice

Harvey Lazar
Président associé
et directeur

Miller H. Ayre
Président et administrateur en chef
Ayre's Limited
St. John's (T.-N.)

Diane Bellemare
Professeure
Département d'économique
Université du Québec à Montréal
Montréal

Jalynn H. Bennett
Vice-présidente, Expansion
des opérations
Compagnie d'assurance-vie
Manufacturers
Toronto

Alan A. Borger
Président
Ladco Company Limited
Winnipeg

Jacques Bougie
Président
Entreprises Alcan
Montréal

Dian Cohen
Présidente
Productions Dian Cohen
Aurora (Ontario)

Thomas J. Courchene
Professeur
School of Policy Studies
Queen's University
Kingston

Léon Courville
Vice-président exécutif
Banque nationale du Canada
Montréal

Alix Granger
Vice-présidente
Pemberton, Houston,
Willoughby Inc.
Vancouver

Yves Guérard
Président et actuaire
Groupe Sobeco Inc.
Montréal

Chester A. Johnson
Président et administrateur en chef
Western Pulp Inc.
Vancouver

Raymond Koskie
Koskie & Minsky
Cabinet d'avocats
Toronto

William Mackness
Doyen
Faculté d'administration
Université du Manitoba
Winnipeg

Raymond J. Nelson
Président
Nelson Lumber Co.
Lloydminster (Alberta)

Marcel Pepin
Professeur
École de relations industrielles
Université de Montréal
Montréal

Bartlett B. Rombough
Président et administrateur en chef
PanCanadian Petroleum Limited
Calgary

Steve A. Stavro
Président
Knob Hill Farms Ltd.
Scarborough

Ken W. Stickland
Président
KenAgra Management Services Ltd.
Edmonton

Norman E. Wale
Vice-président
Relations avec les investisseurs
et l'industrie
Canadien-Pacifique Limitée
Montréal

H. Graham Wilson
Vice-président et secrétaire
Dofasco Inc.
Hamilton

En 1988-1989, le mandat des membres suivants est arrivé à expiration : **Susan Thompson, Kalmen Kaplansky, Pierre Fortin, Martin Chernin, George Key** et **Constantine Passaris**. Par ailleurs, **Michel Latraverse** a démissionné avant la fin de son mandat.

Organigramme

Présidente
Judith Maxwell

Présidente associée et directrice
Caroline Pestieau

Président associé et directeur
Harvey Lazar

Conseiller principal
Robert A. Jenness

Secrétaire général
Warren H. Maidens

Affaires publiques
Richard R. Bélec

Directeurs des projets de recherche :
Vingt-sixième Exposé annuel et Explorations
Robert A. Jenness

Perspectives
Ross Preston

Adaptation des entreprises manufacturières
Paul Gorecki

Problèmes de chômage
Surendra Gera

L'emploi et le secteur des services
Gordon Betcherman

L'avenir de l'économie céréalière des Prairies
Andrew Schmitz/Ludwig Auer

Perspective 2000
Keith Newton

Finance internationale
André Ryba

Commerce international
Sunder Magun

Développement régional
Dal Brodhead

Politique sociale
Brian Powell

Immigration
Neil Swan

Services de soutien :
Publications
Jacques Fortin

Informatique
André Bourdon

Finances et administration
Robert Woods

Personnel
Colleen Barbeau

Le dernier quart de siècle

Le Conseil économique du Canada a été créé le 2 août 1963 en vertu d'une loi adoptée par le Parlement.

Le Canada traversait alors une période de faible croissance économique et de nombreux observateurs croyaient que les maux économiques du pays ne pouvaient que durer, ou même s'intensifier, si on continuait d'y remédier par doses homéopathiques. Une bonne part des débats qui ont mené à la création du Conseil portait sur la nécessité de considérer les problèmes économiques dans une optique plus longue.

Les objectifs du Conseil

Le Conseil économique est un organisme de recherche indépendant et non partisan, voué à la formulation de recommandations fondées sur un consensus de ses membres. Son activité s'articule autour de cinq grands objectifs :

- *plein emploi;*
- *taux élevé de croissance économique;*
- *stabilité raisonnable des prix;*
- *balance des paiements équilibrée;*
- *répartition équitable des revenus tant entre les individus qu'entre les régions du pays.*

Aujourd'hui, le Conseil est constitué d'un conseil d'administration, nommé par le Premier ministre, qui comprend le président, deux présidents associés et au plus 25 autres membres. Le président et les présidents associés dirigent les travaux des économistes et des autres spécialistes qui forment le personnel du Conseil. Les membres du Conseil, qui représentent différents secteurs de la société canadienne et diverses régions du pays, participent au choix des thèmes des projets de recherche, à l'examen des résultats et à l'élaboration des recommandations à l'intention des gouvernements et du public.

Les débuts

Sous la direction de *John Deutsch*, le premier président du Conseil (1963-1967), les travaux de recherche du Conseil ont frayé la voie dans bien des domaines. Ainsi, les chercheurs du Conseil ont été les premiers au pays à faire l'essai de nouvelles méthodes d'analyse du potentiel de production, qui venaient tout juste de faire leur apparition aux États-Unis. En comparant la production observée avec la production *potentielle*, les économistes pouvaient évaluer l'efficacité des politiques économiques d'un pays. Le Conseil s'est également signalé par son travail de pionnier dans l'étude des liens entre le niveau de scolarité des travailleurs et la productivité.

En 1966, le Conseil se voyait confier le premier d'une série de mandats de recherche économique par le Premier ministre. Ce mandat portait sur les liens entre la productivité, l'emploi, les coûts et les prix au Canada. Un second mandat avait trait à la consommation, à la politique de concurrence et à la propriété intellectuelle. Ensemble, ces deux projets eurent une influence déterminante sur le programme du gouvernement.

Sous le règne d'*Arthur Smith* (1967-1971), le Conseil décida de mettre au point le grand modèle économétrique CANDIDE afin de pouvoir mesurer quantitativement les conséquences des objectifs et des recommandations qu'il formule.

L'excellence dans la recherche

Le troisième président, *André Raynauld* (1971-1976), modifia l'orientation du Conseil pour mettre l'accent sur l'expertise technique des chercheurs. Il créa des équipes de recherche spécialisées qui ont par la suite publié des études importantes sur le marché du travail, la politique commerciale et le développement régional.

Durant son mandat, le Conseil patronna deux conférences économiques nationales, qui réunissaient des représentants de tous les secteurs de la société canadienne pour se pencher sur les principales questions économiques.

C'est également pendant cette période que le Conseil économique publia le rapport *Au-delà des frontières*, dans lequel il recommandait la libéralisation du commerce international – suggestion qui reçut alors un accueil glacial dans les milieux d'affaires.

Sous la direction de *George Post* (1976-1977), le Conseil a publié des rapports sur le développement régional, *Vivre ensemble*, et sur les marchés financiers, *Efficacité et réglementation : Une étude des institutions de dépôts*. Ce dernier ouvrage préconisait que soit accrue la concurrence sur les marchés financiers canadiens et un grand nombre de recommandations du Conseil se reflétèrent dans la révision de 1980 de la Loi sur les banques.

Sylvia Ostry (1977-1979) contribua à faire connaître le Conseil davantage en obtenant de nouveaux appuis pour ses travaux. Sous sa présidence, le Conseil s'est vu confier trois mandats de recherche spéciaux par le Premier ministre, alors qu'il n'en

avait reçu que trois depuis sa création. Une requête portait sur une étude à long terme de l'économie terre-neuvienne et, dans une autre, les premiers ministres du pays demandaient au Conseil d'étudier les répercussions économiques de la réglementation publique. On demanda également au Conseil d'établir un centre pour l'étude de l'inflation et de la productivité.

Sous le règne de *David Slater* (1980-1985), le Conseil prit une orientation plus technique. Au cours de cette période, l'économie canadienne allait subir toute une série de chocs : escalade des taux de chômage et des taux d'intérêt, accélération de l'inflation et effondrement des marchés énergétiques des provinces de l'Ouest.

Le Conseil créa des projets de recherche dans des domaines comme l'énergie, la situation économique des femmes, la productivité, la fiscalité et l'économie de l'Ouest canadien.

Une période d'innovation et de diversification

La nomination de *Judith Maxwell* (en 1985) a marqué le début d'une période d'innovation au Conseil. Le Conseil a donné à ses activités de recherche une orientation davantage axée sur les aspects pratiques des problèmes étudiés, en même temps qu'il a accéléré le rythme des travaux et élargi les champs de recherche. Les économistes recourent maintenant à des méthodes issues de disciplines comme la sociologie et les sciences politiques. Cette approche a été appliquée à un large éventail de projets sur des sujets tels que la finance internationale, l'adaptation des entreprises et de la main-d'œuvre, la politique commerciale (bilatérale et multilatérale), l'économie céréalière des Prairies, le développement régional, l'emploi dans le secteur des services, la politique sociale, les problèmes de chômage et l'immigration.

La production du Conseil a également crû de façon notable. Dans ses premières années, le Conseil produisait un exposé annuel et quelques études, mais, l'an dernier, le Conseil a publié non seulement un exposé annuel et des études et documents de travail qu'il édite normalement, mais aussi deux rapports de synthèse et deux rapports de recherche.

Madame Maxwell attache également une plus grande importance à la diffusion de l'information au moyen de discours, de séminaires et de colloques, dans le cadre de comparutions devant les membres de comités parlementaires et dans les nombreux exposés que le Conseil présente aux comités ministériels et aux fonctionnaires au niveau fédéral et provincial.

Le Conseil envisage actuellement de nouveaux projets sur la compétitivité des entreprises, l'équité entre les générations, l'éducation et la réforme de la réglementation.

Les axes de la recherche en 1988-1989

Le Vingt-cinquième Exposé annuel : *Recibler les priorités*

Le Conseil publie tous les ans un Exposé qui fait état des perspectives à moyen et à long termes de l'économie canadienne. L'an dernier, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, le Conseil a brossé un tableau de la performance de l'économie canadienne au cours du dernier quart de siècle et décrit les grandes questions qui domineront au cours des 25 prochaines années dans des domaines comme l'économie, l'environnement, la politique et le marché du travail, tous des problèmes qui exigent une approche beaucoup plus globale.

Le Conseil note que la puissance économique continuera de se diffuser depuis les États-Unis vers l'Europe et les pays du Pacifique. Cela aura d'importantes conséquences pour les entreprises canadiennes, qui devront affronter de nouveaux concurrents sur les marchés mondiaux et qui disposeront aussi de nouveaux débouchés.

Le Conseil croit que la stratégie du Canada doit inclure la réduction du déficit fédéral, l'accroissement de la compétitivité sur les marchés internationaux et la mise en valeur d'une population active plus instruite et mieux formée. En fait, les ressources humaines constitueront la ressource stratégique du Canada dans les prochaines décennies.

Mais au cours des cinq prochaines années, le Canada affichera des résultats modestes dans quatre domaines vitaux : la productivité, le chômage, l'inflation et le déficit fédéral.

Le Canada a besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et motivée, d'une plus grande coordination des dépenses publiques en matière d'éducation et de formation et d'un plus grand nombre de cours postsecondaires, qui répondent aux besoins de l'industrie locale et des travailleurs. L'industrie devrait améliorer la formation en cours d'emploi et l'organisation du travail.

Il faudra un effort accru pour aider les chômeurs à trouver des emplois convenables. Le chômage chronique d'une partie de la population active ne peut pas être attribué aux hauts et aux bas normaux de la conjoncture économique. En outre, les entreprises du secteur des services pourraient se voir obligées d'accroître la qualité des emplois à faible qualification en améliorant la rémunération, les avantages sociaux et les possibilités de promotion ou d'embaucher des travailleurs plus âgés.

Avec un ralentissement de la croissance, le taux de chômage restera pratiquement inchangé au cours des deux prochaines années, mais il diminuera un peu par la suite pour se situer juste au-dessus de 7 % en 1992. S'il n'y a pas de réorientation de la politique monétaire ou budgétaire, le déficit fédéral diminuera légèrement en proportion du produit intérieur brut, mais il restera très élevé malgré les mesures strictes de contrôle des dépenses.

Le tremplin commercial – Une évaluation de l'accord canado-américain

Le Conseil économique affirme dans ce document que l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis aura des répercussions « faibles, mais favorables » sur l'économie canadienne au cours de la prochaine décennie. De nouvelles négociations permettraient toutefois d'améliorer la situation.

L'accord pourrait se solder par une hausse de l'emploi global égale à 1,8 % en 1998, soit 250 000 nouveaux emplois, et le produit national brut pourrait augmenter d'environ 2,5 % si l'industrie tire parti des nouveaux débouchés qui s'offrent à elle. Étalés sur une décennie, ces chiffres sont modestes. (Ils sont moins élevés que les projections publiées par le Conseil économique en 1987, qui avaient été préparées avant que soient connus les détails de l'accord final.)

Le Canada devra relever sa productivité s'il veut maximiser les bienfaits que peut procurer l'accord de libre-échange. En l'absence de mesures de modernisation des usines ou d'amélioration des compétences de la main-d'œuvre, la production pourrait diminuer dans 17 des 36 industries étudiées, la plupart dans le secteur manufacturier. Si, au contraire, la productivité s'accroît, l'accord aura des effets favorables pour 29 des 36 industries étudiées.

Ces effets positifs se feront sentir dans toutes les provinces, mais celles de l'Est et de l'Ouest seront probablement avantagées par rapport à l'Ontario et au Québec, car la suppression des obstacles au commerce dans des domaines tels que l'agriculture, la pêche, l'énergie et la construction y aura des répercussions plus grandes. Dans les provinces centrales, qui dépendent davantage de l'industrie manufacturière, les bienfaits du libre-échange devraient se manifester plus lentement.

Parmi les industries manufacturières où l'emploi devrait s'accroître de façon sensible se trouvent celles du bois, de la première transformation des métaux et de l'imprimerie et

de l'édition. Par contre, on enregistrera sans doute des pertes dans les produits éléctriques, le caoutchouc et le groupe matières plastiques et textile.

Il est peu probable que l'accord amène les filiales américaines à se retirer du Canada, car leurs investissements au pays sont considérables. Quant à la crainte d'une vague d'acquisitions d'entreprises canadiennes par les Américains, le Conseil signale que le mouvement s'est plutôt fait en sens inverse au cours de la dernière décennie.

Le Conseil trouve acceptables les dispositions spéciales prévues pour des domaines vulnérables comme l'agriculture, l'énergie, l'automobile, les services et l'investissement. Il regrette, toutefois, que l'accord n'ait pas ouvert l'accès aux marchés publics américains dans les secteurs des transports, des télécommunications et de certains produits militaires. Le Conseil estime qu'il faut accorder une importance primordiale à ce dossier lors des négociations futures.

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur a affirmé que le Canada aurait raison de se retirer de l'accord, si les États-Unis adoptaient des lois protectionnistes qui le pénalisent lourdement. Par contre, le Conseil souligne que l'abrogation de l'accord pourrait exposer le Canada aux nouvelles sanctions préconisées par les tenants du protectionnisme. Le Conseil recommande aux Canadiens de retenir la portée générale de ces résultats, plutôt que leur valeur numérique exacte. Car, les projections confirment que l'accord de libre-échange favorisera la croissance économique et l'emploi au Canada.

Perspective 2000

En 1988, dans le cadre des célébrations de son vingt-cinquième anniversaire, le Conseil économique du Canada a entrepris une grande réflexion en vue de mieux comprendre les questions de politique publique qui se poseront au début du siècle prochain. Ce projet s'intitulait *Perspective 2000*.

Quelque 24 experts ont présenté leurs idées lors d'une conférence à laquelle assistaient plus de 80 personnes – dirigeants d'entreprises, hauts fonctionnaires, chefs syndicaux, représentants des médias et autres. Cinq anciens présidents du Conseil, Arthur J. R. Smith, André Raynauld, Sylvia Ostry, George Post et David Slater, ont également joué un rôle spécial lors de cette rencontre sans précédent.

Un des thèmes qui est revenu souvent dans les débats est le fait que l'humanité entre dans une ère de syndromes chroniques, très complexes, engendrés par l'interdépendance globale. Au cours du siècle prochain, il pourrait bien arriver que les solutions traditionnelles soient incapables d'aider à faire face aux développements imprévus qui surgiront des interactions globales entre les facteurs démographiques, la technologie et l'environnement, mais il faudra bien que le Canada apprenne à absorber ces changements.

La dispersion des installations de production et d'un nombre croissant de services (y compris, au premier chef, les services financiers) est une des principales conséquences de la planétarisation économique.

On a également souligné qu'à la fin du siècle actuel, la structure industrielle du Canada sera davantage axée sur le secteur tertiaire et sera caractérisée par un volume plus grand de capital et de ressources technologiques, ainsi que par une flexibilité et une adaptabilité accrues.

En fait, l'économie canadienne possédera quatre caractéristiques : 1) les ressources naturelles (en dehors de l'agriculture) conserveront leur importance; 2) le secteur manufacturier continuera de se développer et deviendra plus flexible; 3) le Canada demeurera un « consommateur » de technologie, mais il continuera de faire un bon usage des nouvelles technologies; et 4) le pays restera aux prises avec les disparités régionales, dont l'atténuation restera un objectif prioritaire de la politique économique.

La révolution en cours dans les domaines de l'informatique et des télécommunications aura sans doute d'énormes répercussions sur la structure de l'emploi dans les professions liées au traitement de l'information, qui englobent déjà la plus grande partie de la population active. Le vieillissement et la mobilité relativement moindre de la population susciteront des inégalités entre les générations et accentueront les disparités régionales. En outre, l'importance croissante des questions écologiques sensibilisera le public au problème de la répartition des coûts de la protection de l'environnement entre la génération actuelle et les générations futures.

Certains intervenants ont également fait valoir que la politique en matière d'éducation ne doit pas être envisagée seulement sous l'angle de ses coûts sociaux mais constitue bel et bien un instrument de croissance économique. Aussi les dépenses à ce titre sont-elles, à moyen et à long termes, une source de revenu et de prospérité.

Séminaires

Le Conseil économique du Canada organise une série de séminaires qui se tiennent, à intervalles réguliers, tout au long de l'année. Il s'agit d'exposés brefs et informels sur les travaux des chercheurs du Conseil, d'invités de l'extérieur spécialisés dans divers volets des sciences économiques, ou d'économistes distingués qui sont de passage dans la région. Les sujets traités sont nombreux, comme en fait foi la liste des séminaires qui ont eu lieu au cours de l'année 1988-1989.

1 Bernard Bobe, École centrale de Paris et Représentant du gouvernement français auprès de l'Asian Productivity Organization, 20 avril 1988, « L'accroissement de la productivité dans les pays d'Asie et le rôle de l'Asian Productivity Organization »

2 Claude Castonguay, Président et Chef de la direction, Corporation du Groupe La Laurentienne, 19 mai 1988, « La transformation de l'industrie des services financiers au Canada »

3 Yves Rabeau, Université de Montréal, 29 septembre 1988, « Les effets macro-économiques des déficits budgétaires : résultats d'un modèle de simulation »

4 Marc Termotte, Institut national de la recherche scientifique, Paris, 4 novembre 1988, « L'impact économique de l'immigration internationale »

5 Robert Coen, Northwestern University, 18 novembre 1988, « Les salaires réels, la demande globale et le chômage au Canada »

6 Jacques Lesourne, Conservatoire national des arts et métiers, Paris, 2 décembre 1988, « Perspectives de l'économie mondiale à l'approche de l'an 2000 »

7 Claude Montmarquette, Université de Montréal, 21 décembre 1988, « Économie de l'éducation : état actuel des connaissances et défis »

8 Christoph Buchtemann, Centre des sciences sociales, Berlin, 11 janvier 1989, « Le marché du travail, la flexibilité et la création d'emplois : le cas de l'Allemagne de l'Ouest »

9 Paul Guy, Président, Commission des valeurs mobilières du Québec, 12 janvier 1989, « Internationalisation du commerce des valeurs mobilières et coopération internationale »

10 Ivan Fellegi, Statisticien en chef, Statistique Canada, 26 janvier 1989, « Les conséquences économiques et sociales du vieillissement de la population canadienne »

11 Eric Hanushek, Université de Rochester, 10 mars 1989, « Vue d'ensemble de la recherche sur les politiques en matière d'éducation »

Le coût de la recherche économique (1988-1989)

L'aptitude à tirer davantage parti de ressources amoindries est indispensable dans la société d'aujourd'hui. C'est notamment le cas pour le Conseil économique du Canada, qui a vu ses ressources diminuer, ces dernières années, en raison des mesures prises par le gouvernement fédéral pour contrôler ses dépenses.

Le personnel du Conseil a diminué depuis l'exercice 1985-1986. De même, le budget de fonctionnement du Conseil, qui sert à l'achat de biens et services, est moins élevé, en dollars constants (voir le graphique). Les salaires et traitements sont comptabilisés séparément parce qu'ils sont établis en conformité avec les normes du Conseil du Trésor.

À cause de ces compressions, le Conseil a dû s'efforcer d'optimiser l'emploi des ressources disponibles, en choisissant mieux ses priorités, en accroissant l'efficacité de ses activités et en gérant ses projets de façon plus dynamique.

Pour accroître la productivité de ses activités, le Conseil a fait appel aux micro-ordinateurs et au traitement informatique de données et de textes. Il a également automatisé sa bibliothèque et implanté un système d'éditique afin de contrôler les frais d'édition. Naturellement, cette conversion a nécessité d'importantes dépenses, mais elle mènera à une efficacité accrue.

Ainsi, le coût de publication des rapports du Conseil a chuté de 227 000 $ en 1985-1986 à 168 000 $ en 1988-1989, alors que le volume global des publications s'est accru. À plus longue échéance, grâce à ces gains d'efficacité, le Conseil pourra affecter une proportion plus grande de son budget à des contrats de recherche, qui représentent environ un tiers du budget de fonctionnement, et à d'autres dépenses directement reliées à la recherche (achat de données, déplacements, et ainsi de suite).

L'amélioration de la gestion des projets est le deuxième élément qui a permis au Conseil d'accroître son efficacité. Le Conseil s'efforce constamment d'axer sa recherche sur des sujets clairement définis et de mener les projets à terme dans un délai de deux ans. Pour favoriser l'évaluation des travaux des chercheurs par leurs pairs et la consultation de spécialistes dans les domaines étudiés, le Conseil a créé des comités consultatifs, qui jouent un rôle crucial dans l'analyse des résultats obtenus à chacune des étapes d'un projet.

Le troisième volet des mesures d'efficacité prises par le Conseil comporte un effort de collaboration avec d'autres organismes pour assurer la réalisation des objectifs en matière de recherche.

Pendant l'exercice 1988-1989, le Conseil entretenait des accords de collaboration avec 24 organismes. Un des projets qui a donné lieu à de telles ententes était une étude approfondie du secteur céréalier des Prairies, à laquelle le ministère fédéral de l'Agriculture, les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta et trois entreprises privées ont fourni une contribution financière. (Une bonne partie des travaux ont été confiés à des économistes de l'ouest du Canada.) Les autres efforts conjoints ont porté sur des études de cas bien définis, des ateliers consacrés à des thèmes qui revêtent une importance particulière pour le Conseil et pour d'autres organismes de recherche, et un projet de grande envergure visant à construire, avec la collaboration ministérielle des gouvernements fédéral et provinciaux, une nouvelle base de données longitudinales qui donnera un nouvel éclairage à la question de l'enlisement dans l'état de pauvreté.

Les projets conjoints de ce genre avantagent le Conseil de deux façons. Premièrement, ils lui permettent de mener à terme un plus grand nombre de projets de recherche qu'il ne pourrait faire avec son budget actuel. Deuxièmement, ils offrent à son personnel la possibilité de partager les idées d'autres chercheurs et spécialistes dans divers domaines.

Évolution des crédits budgétaires du Conseil économique, 1984-85 à 1988-89

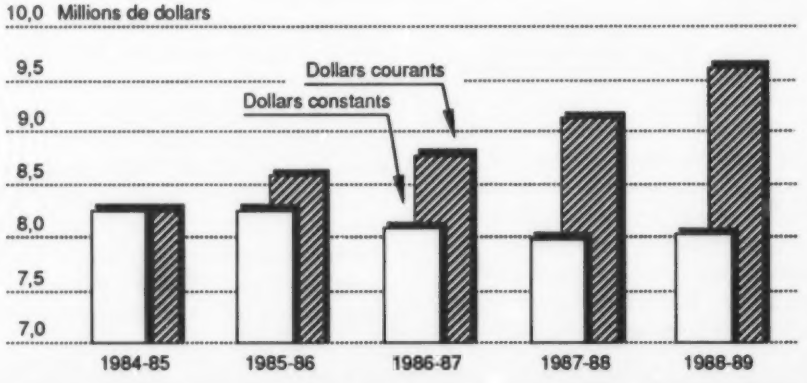

La recherche en cours

La politique industrielle

Le développement régional

Au cours des deux dernières années, le Conseil a examiné le bilan des initiatives de développement communautaire dans le cadre d'une série d'études monographiques dont les résultats seront publiés en 1989. On a élargi la portée du projet pour y incorporer l'analyse du rôle que les initiatives communautaires pourraient jouer à l'égard du développement économique des régions les plus pauvres du Canada.

Acquisitions et fusions d'entreprises

Cet avant-projet vise deux objectifs : 1) classer les fusions enregistrées au Canada depuis quelques décennies, selon la forme d'organisation industrielle et le mode de propriété; 2) examiner les quelque 150 fusions de sociétés ouvertes qui ont eu lieu depuis 1962, dans le but de déterminer si la rentabilité des entreprises en cause s'est accrue par suite de l'opération.

Le marché du travail et la politique sociale

Le Conseil mène actuellement quatre projets de recherche dans ce domaine.

Le projet sur **l'emploi et le secteur des services** porte sur l'évolution de la structure de l'industrie canadienne et son incidence sur l'emploi. Le transfert d'emplois de la fabrication de biens vers la production de services soulève de nombreuses questions sur le fonctionnement du marché du travail. L'équipe chargée de ce projet fera une évaluation systématique de l'incidence de la restructuration industrielle sur l'emploi et les choix de politiques au Canada. Elle étudiera, par exemple, la qualité de la nouvelle structure des emplois, la création d'emplois dans le secteur des services et la pertinence des politiques de main-d'œuvre traditionnelles.

Le projet sur **la politique sociale** est axé sur la nature de la pauvreté et l'efficacité des programmes fédéraux et provinciaux visant à en atténuer les effets ou à en supprimer les causes. Pour mieux comprendre ces causes et mieux identifier les types appropriés d'intervention de l'État, l'équipe construit une base de données longitudinales permettant de suivre la situation économique d'un grand échantillon de familles et de personnes au cours des années. Un deuxième aspect de ce projet comprendra l'étude, province par province, du régime fiscal, des programmes de sécurité du revenu et des services sociaux des administrations fédérale et provinciales afin d'analyser les interactions, les coûts, les avantages et les effets imprévus des éléments du système, ainsi que le dosage des programmes de sécurité du revenu et de programmes d'emploi.

L'équipe d'un autre projet, intitulé **problèmes de chômage,** fait l'historique du chômage au Canada depuis 25 ans; ce travail comprend notamment une confrontation de l'objectif du plein emploi à la réalité. Les chercheurs examinent aussi les diverses théories qui tentent d'expliquer les niveaux élevés de chômage enregistrés ces dernières années. Ils analysent la dynamique du marché du travail, la répartition du chômage de longue durée et les effets des salaires réels sur les niveaux d'emploi et de chômage.

Le Conseil entreprend également un nouveau programme de recherche sur **l'immigration,** qui vise à évaluer les effets positifs et négatifs d'un éventuel accroissement de l'immigration au Canada pour retarder ou même renverser le déclin démographique prévu pour le début du siècle prochain. L'équipe traitera de questions économiques et sociales relatives à l'incidence de l'immigration sur le niveau de vie, sur l'emploi et le chômage et sur les dépenses et les recettes des provinces; elle examinera également les conséquences éventuelles de la multiplication des groupes culturels pour l'harmonie raciale et culturelle au pays.

Le commerce international et la finance

Le Conseil articulera ses recherches dans ce domaine sur trois grands thèmes au cours de l'année qui vient. L'un de ces projets, qui prendra fin vers le début de l'été de 1989, porte sur **la finance internationale**. Le rapport décrira les profondes mutations qui ont marqué les marchés financiers internationaux au cours des années 80, notamment l'intégration croissante des marchés et l'accélération du rythme de l'innovation financière. L'équipe analysera la façon dont ces changements se répercutent sur le Canada, la participation des institutions financières canadiennes et l'encadrement des systèmes financiers par Ottawa et les provinces. Les recommandations viseront à donner aux Canadiens l'accès aux services moins coûteux et plus diversifiés, qui sont maintenant offerts sur les marchés interna-

tionaux, et à protéger le système financier canadien contre les nouveaux genres de risques engendrés par la mondialisation et l'innovation.

Dans son projet sur **le commerce international et la compétitivité**, le Conseil a entrepris un deuxième volet de sa recherche sur la libéralisation des échanges, qui portera avant tout sur la structure du commerce multilatéral et la compétitivité. L'étude fera appel à une nouvelle base de données sur le commerce international pour tracer l'historique des échanges du Canada, par pays et par marchandise. Elle comparera la compétitivité des industries canadiennes avec celle des industries des autres pays industrialisés. Cela nécessitera la mise au point de mesures plus exactes de la compétitivité. L'équipe examinera l'évolution des rapports commerciaux du Canada avec les pays du Pacifique et les pays en développement. Elle analysera également l'ampleur des barrières tarifaires et non tarifaires, par pays et par marchandise.

Enfin, le Conseil participe aux activités de la Pacific Economic Cooperation Conference, dans le cadre des travaux sur les perspectives économiques des pays du Pacifique.

Les perspectives économiques

L'équipe est chargée de l'élaboration et de la mise à jour des modèles économétriques du Conseil, ainsi que de la gestion de ses bases de données macroéconomiques. L'équipe effectue également des projections des perspectives économiques à moyen terme. L'analyse tirée de ces travaux est publiée tous les ans dans l'Exposé annuel. Les recherches actuelles portent sur le potentiel de croissance, les mesures envisageables, les déficits et la souplesse de l'économie. L'équipe étudie aussi les principales caractéristiques des chômeurs, en vue d'élaborer des modèles qui permettront d'estimer la probabilité qu'une personne possédant un ensemble précis de caractéristiques puisse devenir chômeur dans une région donnée.

Cette équipe offre présentement ses services et ses conseils au gouvernement de Terre-Neuve, relativement à l'élaboration d'un modèle macroéconomique provincial qui servira au calcul de prévisions et à l'analyse de politiques.

L'équipe du projet de recherche sur **l'équité entre les générations** effectue des simulations des effets à long terme du vieillissement de la population, de la réduction des déficits et de diverses variables liées aux politiques, autant de facteurs qui se répercuteront sur l'héritage que les Canadiens légueront aux générations futures.

Enfin, dans le domaine de la **démographie**, le Conseil entreprend une réévaluation du potentiel de croissance à long terme de l'économie, compte tenu de l'évolution probable du taux de natalité et de l'immigration. Il s'agit d'un travail de modélisation utilisant un modèle satellite, qui fait des projections sur le nombre d'habitants, par âge et par sexe, du Canada et de chaque province et territoire.

Publications du Conseil économique du Canada, 1988-1989

Rapport annuel, 1987-1988
Judith Maxwell (EC1/1988F; gratuit; disponible aux bureaux du Conseil économique)

Exposé annuel
Vingt-cinquième Exposé annuel, **Recibler les priorités**, 1988 (EC21-1/1988F; 8,95 $ au Canada et 10,75 $ US à l'étranger)

Rapports de synthèse

Le tremplin commercial : Une évaluation de l'accord canado-américain
(EC22-151/1988F; 4,95 $ au Canada et 5,95 $ US à l'étranger)

Maîtriser les risques : Un rapport sur le secteur céréalier des Prairies
(EC22-154/1988F; 9,95 $ au Canada et 11,95 $ US à l'étranger)

Rapport de recherche

Politiques d'adaptation dans le secteur manufacturier
(EC22-152/1988F; 9,95 $ au Canada et 11,95 $ US à l'étranger)

Études

La création d'emplois dans le secteur privé : Analyse du Programme de crédit d'impôt à l'emploi
S. Gera (EC22-148/1988F; 8,95 $ au Canada et 10,75 $ US à l'étranger)

Les entreprises multinationales et la libéralisation des échanges
Donald G. McFetridge (EC22-156/1989F; 5,95 $ au Canada et 7,15 $ US à l'étranger)

Perspectives du marché des céréales
W. H. Furtan, T. Y. Bayri, R. Gray et G. Storey (EC22-153/1989F; 9,95 $ au Canada et 11,95 $ US à l'étranger)

L'imposition du rendement du capital au Canada
M. J. Daly, P. Mercier et T. Schweitzer (EC22-155/1989F; 5,95 $ au Canada et 7,15 $ US à l'étranger)

Le Canada et le marché mondial des céréales : Tendances, politiques et perspectives
C. Carter, A. P. McCalla et A. Schmitz (EC22-158/1989F; 9,95 $ au Canada et 11,95 $ US à l'étranger)

Périodique

Au Courant, volume 9, nos 1, 2 et 3 (gratuit; disponible aux bureaux du Conseil économique)

Brochures

Conseil économique du Canada : Vingt-cinq ans

Catalogue des publications

(gratuites; disponibles aux bureaux du Conseil économique)

Commandes

On peut se procurer les rapports et les études publiés par le Conseil auprès des libraires désignés comme agents autorisés pour la vente des publications du gouvernement canadien. On peut aussi les commander par la poste en s'adressant au Centre d'édition du Gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada, K1A 0S9. (Les commandes postales doivent être accompagnées d'un chèque ou d'un mandat-poste fait à l'ordre du Receveur général du Canada.)

Demandes de renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications et les travaux du Conseil, s'adresser à la Division des publications, Conseil économique du Canada, C.P. 527, Ottawa (Ontario), K1P 5V6.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA AUDITOR GENERAL OF CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le Conseil économique du Canada
et le
Premier ministre du Canada

J'ai vérifié l'état des résultats du Conseil économique du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1989. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement les résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 1989, selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour le Vérificateur général du Canada

D. L. Meyers, F.C.A.
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 19 mai 1989

État des résultats
pour l'exercice prenant fin le 31 mars 1989

Dépenses	**1989**	**1988**
Exploitation		
Traitements et indemnités versés aux employés	$6 100 907	$5 774 562
Services professionnels et spéciaux	782 066	731 685
Locaux	730 756	734 825
Mobilier et matériel de bureau	398 941	263 506
Papeterie et fournitures de bureau	256 683	225 499
Communications	236 971	207 340
Publicité, publication de rapports et d'études	171 207	202 901
Location de matériel	160 308	160 267
Voyages et déménagements	154 346	171 561
Réparation du mobilier et du matériel de bureau	58 779	34 995
Autres	15 525	14 602
Travaux de rénovations	14 811	17 258
	9 081 300	8 539 001
Administration		
Traitements et indemnités versés aux employés	747 540	742 716
Indemnités de cessation d'emploi	65 432	175 587
Dépenses du conseil exécutif	468 512	367 424
Services professionnels et spéciaux	110 212	146 778
Déplacements	102	23 560
	1 391 798	1 456 065
	10 473 098	9 995 066
Recettes		
Recettes non fiscales		
Remboursement de dépenses des exercices précédents	344	5 362
Autres	40 000	285 261
	40 344	290 623
Coût net de fonctionnement (note 3)	**$10 432 754**	**$9 704 443**

Les notes ci-jointes font partie intégrante de l'état des résultats.

Approuvé par le Conseil :

la Présidente

Judith Maxwell

le Directeur des finances et de l'administration

Woods

Notes afférentes à l'état des résultats du 31 mars 1989

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil a été constitué en 1963 en vertu de la Loi sur le Conseil économique du Canada et est un établissement public nommé à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Le Conseil a pour objectif de renseigner le Premier ministre et de lui adresser des recommandations sur la façon dont le Canada peut atteindre les plus hauts niveaux d'emploi et de production afin de pouvoir maintenir un taux élevé de croissance économique et d'amener tous les Canadiens à bénéficier de la hausse du niveau de vie.

Les dépenses d'exploitation du Conseil sont financées à l'aide de crédits annuels. Les indemnités versées aux employés sont établies en vertu des autorisations statutaires prévues.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été préparé à l'aide des conventions comptables suivantes :

(a) Comptabilisation des dépenses
À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est, selon la convention comptable des CAPAFE du gouvernement, comptabilisée sur une base d'exercice.

(b) Acquisitions d'immobilisations
Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement durant l'année de leur achat.

(c) Services fournis gratuitement
Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

(d) Remboursements de dépenses des exercices précédents
Les recouvrements de dépenses des exercices précédents sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

Le coût net de fonctionnement du Conseil est principalement financé par les crédits que vote le Parlement, lesquels s'établissent de la façon suivante :

	1989	1988
Conseil privé		
Crédit 20	$8 537 000	$8 464 000
Complété par le Conseil du Trésor		
Crédit 5	146 000	– –
	8 683 000	8 464 000
Fonds non utilisés	82 834	307 759
	8 600 166	8 156 241
Contribution statutaire aux régimes d'indemnités des employés	998 000	966 000
Total des crédits utilisés	9 598 166	9 122 241
Plus : services fournis gratuitement par les ministères du gouvernement	874 932	872 825
Moins : recettes non fiscales	40 344	290 623
Coût net de fonctionnement	**$10 432 754**	**$9 704 443**